



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2021-CFR-047

Séance du 10 novembre 2021

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Contrat de collaboration « Plan France Relance » avec le Centre de Recherche CRITT M2A –
Laboratoire LSEE**

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 24

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur le Contrat de collaboration « Plan France Relance » avec le Centre de Recherche CRITT M2A – Laboratoire LSEE

Arras, le 13/12/2021

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



**Contrat de collaboration « Plan France Relance »
avec le Centre de Recherche CRITT M2A
– Laboratoire LSEE**

Intitulé du projet : Préservation de l'emploi de R&D dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat

Descriptif : Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte une mesure importante de soutien à l'emploi de R&D dans le cadre d'un plan de relance lancé par le gouvernement le 3 septembre 2020 pour redresser l'économie et faire la « France de demain ». Cette mesure, comportant quatre dispositifs, vise à contrer un sous-investissement anticipé en R&D de la part des entreprises, fragilisant la recherche collaborative et donc leur compétitivité à venir, et à faire face à la montée forte d'un chômage conjoncturel et à l'incapacité des jeunes diplômés à trouver un emploi rapidement.

Le LSEE a déposé un projet en partenariat avec le CRITT M2A dans le cadre de l'action 1 : salariés d'une entreprise accueillis à temps partiel au sein d'un laboratoire de recherche. Le LSEE accueillera deux salariés du CRITT M2A à 80% de leur temps de travail. La subvention ANR allouée à l'Université d'Artois pour couvrir leur rémunération sera reversée au CRITT M2A.

Coordinateur : Université d'Artois – LSEE

Partenaire : CRITT M2A

Aide perçue par l'Université d'Artois : 267 078.34 €

Reversement au CRITT M2A : 207 078 €

Responsable scientifique pour l'Artois : Jean-Philippe LECOINTE

Budget

| Financements (en €) | Fonds propres Université d'Artois | Fonds propres CRITT M2A | ANR | Coût total |
|---------------------------|-----------------------------------|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Equipement/Fonctionnement | | 326 804.40 € | 60 000€ | 386 804.40 € |
| Personnel | 41 287 € | 28 655.64 € | 207 078.34 € | 277 020.98 € |
| Total | 41 287 € | 355 460.04 € | 267 078.34 € | 663 825.38 € |